

COMPTE RENDU

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 mai 2014



Conseil d'administration

2

Les temps forts de l'Assemblée générale

4

Débat avec les actionnaires

6

Résultat du vote des résolutions

8

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A., réunie le 21 mai 2014 à la Maison de la Mutualité, à Paris, sous la présidence de Jean-Marie SANDER, Président du Conseil d'administration, a rassemblé plus de 1 000 actionnaires.

Les fonctions de scrutateurs étaient assurées par Messieurs Dominique LEFEBVRE et Philippe BRASSAC, en leur qualité respective de Président et de Vice-Président de la SAS Rue La Boétie, société holding qui porte la participation des Caisses Régionales au capital de Crédit Agricole S.A. Le Secrétariat de l'Assemblée générale était assuré par Joseph d'AUZAY, Secrétaire général de Crédit Agricole S.A.

Les actionnaires, qui représentaient **74,45 %** des droits de vote soit, **pour la partie ordinaire, 21 749 actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance et, pour la partie extraordinaire, 21 736 actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance**, ont adopté l'ensemble des résolutions proposées, avec des taux d'approbation se situant entre 87,8% et 99,9%. Les résultats du vote de l'ensemble des résolutions figurent en page 8.

L'assemblée générale a notamment nommé en qualité d'**administrateurs** Daniel EPRON et Jean-Pierre GAILLARD, ratifié la cooptation en qualité d'administrateurs de Gérard OUVRIER-BUFFET et Pascal CELERIER et renouvelé les mandats de Caroline CATOIRE, Laurence DORS, Françoise GRI, Jean-Louis DELORME, Gérard OUVRIER-BUFFET, Christian STREIFF et François VEVERKA.

Cinq résolutions concernant les **rémunérations** étaient, pour la première fois, soumises au vote des actionnaires, conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF révisé en juin 2013 relatives à la rémunération des mandataires sociaux (« Say on Pay ») et aux dispositions réglementaires concernant les rémunérations des dirigeants responsables et des collaborateurs preneurs de risques. Ces résolutions ont été largement adoptées, avec des taux d'approbation se situant entre 94,3% et 98,4%.

La retransmission de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la société : www.credit-agricole.com, rubrique « investisseur et actionnaire/Assemblées Générales ».

1

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale

Elus par l'Assemblée générale :

- * M. Jean-Marie SANDER
Président du Conseil d'Administration
Président de la CR ALSACE-VOSGES
- * SAS Rue La Boétie représentée par M. Dominique LEFEBVRE
Vice-Président du Conseil d'Administration
Président de la CR VAL DE FRANCE - Président de la FNCA et de la SAS Rue La Boétie
- * M. Philippe BRASSAC
Vice-Président du Conseil d'Administration
Directeur Général de la CR PROVENCE CÔTE D'AZUR - Secrétaire Général de la FNCA
Vice-Président de la SAS Rue La Boétie
- * Mme Pascale BERGER
Représentant les Salariés des Caisses Régionales de Crédit Agricole
- * Mme Caroline CATOIRE
Administrateur de sociétés
- * M. Pascal CELERIER
Directeur Général de la CR PARIS et d'ILE DE FRANCE
- * M. Jean-Louis DELORME
Président de la CR de FRANCHE-COMTE
- * Mme Laurence DORS
Directeur Associé Anthenor Partners
Administrateur indépendant de sociétés
- * M. Daniel EPRON
Président de la CR de NORMANDIE
- * Mme Véronique FLACHAIRE
Directeur Général de la CR du LANGUEDOC
- * M. Jean-Pierre GAILLARD
Président de la CR SUD RHÔNE ALPES
- * Mme Françoise GRI
Directrice Générale de Pierre & Vacances-Center Parcs
- * Mme Monica MONDARDINI
Administrateur Délégué de CIR S.p.A
Administrateur Délégué de « Gruppo Editoriale L'Espresso »
- * M. Gérard OUVRIER-BUFFET
Directeur Général de la CR LOIRE HAUTE-LOIRE
- * M. Marc POUZET
Président de la CR ALPES PROVENCE

Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale (suite)

- * M. Jean-Louis ROVEYAZ
Président de la CR de l'ANJOU et du MAINE
- * M. Christian STREIFF
Vice-Président du groupe SAFRAN
- * M. François VEVERKA
Consultant en activités bancaires et financières (BanqueFinance Associés)

Représentant les Organisations Professionnelles Agricoles - désigné par arrêté :

- * M. Xavier BEULIN
Président de la FNSEA

Elus par les salariés (Crédit Agricole S.A.-UES) :

- * M. François HEYMAN - Représentant les Salariés (Cadres)
- * M. Christian MOUEZA - Représentant les Salariés (Techniciens)

Les temps forts de l'Assemblée générale

Le Président Jean-Marie SANDER, après avoir ouvert l'Assemblée générale et constitué le Bureau, a souligné que l'Assemblée est l'occasion, pour Crédit Agricole S.A., leader du CAC 40 pour le nombre d'**actionnaires** individuels¹, de prolonger le **dialogue** que la société entretient avec eux tout au long de l'année, en particulier au travers des réunions organisées en région, en collaboration avec les Caisses régionales, et des échanges avec les membres du Comité de liaison des actionnaires.

Un **film**, « **Paroles d'actionnaires** », a ensuite été projeté, illustrant le regard porté par quelques-uns d'entre eux sur les faits marquants de l'année 2013.

Dans son **discours**, Jean-Marie SANDER a souligné qu'après les années complexes qu'il a connues, le Crédit Agricole a affiché, en 2013, les meilleurs résultats des banques françaises². Il reste le premier financeur de l'économie³, avec des encours de crédits en France qui le situent au premier rang des banques françaises et traduisent son engagement au service de l'économie et des territoires.

Les bons résultats dégagés par Crédit Agricole S.A. en 2013 lui permettent de reprendre sa politique de **distribution de dividende**, en proposant à l'Assemblée générale un dividende de 35 centimes d'euros par action payable, au choix de l'actionnaire, en numéraire ou en actions. Par ailleurs, pour la première fois, les actionnaires répondant aux critères d'attribution du dividende majoré se verront offrir une majoration de 10% du montant du dividende, en application de la disposition votée par l'Assemblée générale de 2011.

Jean-Marie SANDER a ensuite souligné que dans un contexte caractérisé par des exigences réglementaires et prudentielles croissantes qui nécessitent toujours plus de fonds propres et de liquidités, il est indispensable de continuer à préparer l'avenir. C'est l'objectif du **plan à moyen terme**, « **Crédit Agricole 2016** » publié le 20 mars dernier, qui constitue la feuille de route du Groupe pour les trois ans à venir. Il vise à développer les points forts du Crédit Agricole, au premier rang desquels figure la banque de proximité, avec les Caisses régionales, LCL et les réseaux à l'international. Dans ce domaine, l'ancrage coopératif et mutualiste du Groupe favorise une performance durable, car elle repose sur des liens de proximité construits avec les sociétaires et les clients sur le long terme, augmentant leur satisfaction et encourageant leur fidélité. Le second point fort du Groupe, c'est bien sûr l'ensemble des métiers liés à la banque de proximité, la gestion de l'épargne, l'assurance, les services financiers aux personnes et aux entreprises, ou encore l'accompagnement des grands clients du Crédit Agricole.

S'agissant de la **gouvernance**, Jean-Marie SANDER a rappelé que le Conseil d'administration et ses quatre comités spécialisés ont connu en 2013 une activité soutenue, avec 29 réunions tenues au cours de l'année et un taux d'assiduité atteignant globalement 96%. La préparation du plan à moyen terme a largement mobilisé les administrateurs. Le comité des rémunérations a, pour sa part, travaillé de façon approfondie sur le dossier des **rémunérations** des dirigeants mandataires sociaux qui font l'objet, dans le secteur bancaire, d'un encadrement plus strict que dans les autres secteurs d'activité. La politique mise en place à Crédit Agricole S.A. est une politique responsable et transparente, totalement conforme aux directives européennes CRD 3 et CRD 4 ainsi qu'aux bonnes pratiques de place inscrites dans le Code AFEP/MEDEF de gouvernance des sociétés cotées. Cette politique porte les valeurs du Groupe et a pour objectif la reconnaissance de la performance individuelle et collective, dans la durée, tout en limitant la prise de risque excessive.

¹ Source : société

² Source : société

³ Par le montant des encours de dépôts et de crédits au 31/12/2013. Source : société, périmètre banque de proximité en France

En conclusion, Jean-Marie SANDER a souligné l'engagement du Groupe dans une **politique de responsabilité sociale**, car elle constitue un facteur de progrès et permet de traduire les convictions qui sont les siennes en actes et en comportements, dans toutes les entreprises du groupe et vis-à-vis de toutes les parties prenantes : les collaborateurs, les clients, les actionnaires et les territoires.

Une **vidéo** présentant les grands axes de la **politique de rémunération** de Crédit Agricole S.A. et les composantes de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux a ensuite été projetée.

Le Directeur Général, Jean-Paul CHIFFLET, dans son intervention, a tout d'abord rappelé les bons **résultats** de Crédit Agricole S.A. en 2013 (son résultat net part du groupe atteint 2,505 milliards d'euros). Ces résultats sont le fruit des mesures d'adaptation et de recentrage mises en œuvre depuis trois ans avec, notamment, l'adaptation des métiers de la banque de financement et d'investissement et des services financiers spécialisés, les opérations de cession d'entités ou d'activités (sortie de la Grèce, cession des activités de courtage, cession de participations minoritaires,...). C'est ainsi que Crédit Agricole S.A. et le Groupe ont renoué avec la rentabilité en 2013, tout en réduisant leur profil de risque ; ces résultats permettent de renforcer la structure financière et les ratios de solvabilité du Groupe.

La **banque de proximité** en France, avec les réseaux des Caisses régionales et de LCL au service de 27 millions de clients en France, constitue le socle des performances du Groupe, un socle de création de valeur stable, solide et récurrent. Le Groupe est aujourd'hui la première banque de proximité en Europe⁴ et, dans tous ses métiers, il dispose de positions de leadership ou de positions majeures⁵.

Jean-Paul CHIFFLET a ensuite exposé les quatre axes sur lesquels repose le **plan à moyen terme du Groupe Crédit Agricole** :

- **se concentrer sur la banque de proximité en France.** Il s'agit, pour le Groupe, d'exploiter ses points forts et d'investir dans les métiers qu'il connaît parfaitement, qu'il maîtrise et où il réussit. Ceci passera par la transformation de son modèle commercial, pour accompagner l'évolution des besoins et des comportements des clients, en particulier concernant l'accessibilité de la banque en digital ;
- **intensifier les synergies de revenus intragroupe.** Ce mouvement, déjà engagé (les synergies intragroupe ont généré plus de 7 milliards d'euros de produit net bancaire en 2013), sera poursuivi dans les domaines d'excellence retenus par le Groupe dans son plan : l'agriculture et l'agro-alimentaire, le logement, l'économie de l'énergie et de l'environnement, la santé et le vieillissement ;
- **réaliser en Europe un développement ciblé et mesuré** en s'appuyant principalement sur les pays dans lesquels le modèle de banque universelle de proximité du Groupe fonctionne déjà (Italie, Pologne). Le développement du Crédit Agricole s'effectuera essentiellement par croissance organique même si, dans certains métiers, telle la gestion d'actifs, il pourra passer par des opérations de croissance externe si des opportunités se présentent ;
- **poursuivre l'amélioration de l'efficacité du Groupe et renforcer sa gestion des risques**, avec un programme de réduction de charges, avec la mise en œuvre d'un programme d'investissements et avec la poursuite d'une politique rigoureuse de maîtrise des risques et de provisionnement. Le développement du Groupe repose sur les collaborateurs et des investissements importants seront réalisés en matière de formation et d'accompagnement du changement, car la promotion des femmes et des hommes au sein de l'Entreprise, leur évolution vers de nouveaux métiers, font aussi partie des valeurs du Crédit Agricole.

⁴ Par le PNB à fin 2013. Source : société

⁵ 1^{er} gestionnaire d'actifs européen (source : IPE, « Top asset managers active in the European marketplace » publié en juin 2013) ; 1^{er} bancassureur en France et en Europe (source : l'Argus de l'assurance du 20/12/2013) ; 1^{ère} banque dépositaire en Europe (source : société) ; 1^{er} administrateur de fonds européen (source : globalcustody.net) ; leader mondial du financement de l'aéronautique (source : « Aircraft Finance House » de l'année 2013 par Global Transport Finance)

En conclusion, Jean-Paul CHIFFLET a souligné que le plan à moyen terme intègre la **responsabilité sociale** dans chacune des activités et chacun des métiers du Groupe. Elle constitue un axe important d'innovation au service de la clientèle et de différenciation commerciale.

Le Crédit Agricole à l'horizon 2016 est un Groupe qui se développe en s'appuyant sur ses forces, sur ses atouts et sur son profil distinctif, et qui va délivrer une rentabilité solide et récurrente, avec un portefeuille d'activités recentré, des métiers performants, des équilibres financiers stabilisés et une politique de dividende attractive.

Le Président SANDER, après avoir rappelé que le Crédit Agricole prépare l'avenir pour continuer à grandir avec ses clients, pour soutenir leurs projets et répondre aux enjeux de demain, a invité les actionnaires à regarder un **film**, « le client au cœur d'un Groupe en mouvement », illustrant cette ambition. Il a ensuite ouvert **le débat avec les actionnaires**, avant de faire procéder au **vote des résolutions**.

Débat avec les actionnaires

➤ **Questions adressées à la société préalablement à l'Assemblée générale**

Une synthèse des questions posées par des actionnaires avant l'Assemblée générale et des réponses apportées par le Conseil a été présentée par Joseph d'AUZAY, Secrétaire de séance, avant l'ouverture des débats avec la salle. Ces questions portaient sur les sujets suivants :

- la procédure en cours concernant la fiscalité de la perte liée à la cession en 2012 de la filiale grecque Emporiki ;
- les résultats de BforBank, filiale du Groupe Crédit Agricole ;
- l'objectif du Groupe, dans le cadre du plan à moyen terme, de faire du Crédit Agricole la première banque de détail en Europe ;
- l'évolution de la rémunération globale du Directeur Général de Crédit Agricole S.A. en 2013 par rapport à 2012.

L'intégralité des réponses du Conseil d'administration à ces questions a été publiée et reste disponible sur le site Internet de la société, www.credit-agricole.com - rubrique « investisseur et actionnaire/Assemblées Générales ».

➤ **Questions orales**

Au cours d'un débat fourni avec les actionnaires, une trentaine de questions a été posée. Elles ont principalement concerné :

- le plan à moyen terme ;
- la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et les jetons de présence aux administrateurs ;
- l'explication des résultats et l'évolution du pôle « activités hors métiers » et des écarts d'acquisition ;
- la situation du Groupe en matière de risques, en particulier en Italie dans la banque de proximité et les services financiers spécialisés ;
- l'évolution de la structure de gouvernance du Groupe et la place des actionnaires minoritaires ;
- les litiges dans les banques et la situation du Groupe à cet égard, notamment concernant la procédure européenne sur l'Euribor ;
- la position du Groupe vis-à-vis des nouveaux produits d'épargne (PEA-PME, Euro Croissance) ;
- les relations entre les réseaux du Groupe, Caisses régionales et LCL (complémentarité/concurrence) ;
- les conséquences du nouvel environnement réglementaire sur l'investissement immobilier ;
- le dispositif « Switch 2 » de garantie interne au Groupe.

Résultats du vote des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire		% Pour	% Contre	% Abstention
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2013.	99,8%	0,2%	<0,1%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013.	99,8%	0,2%	<0,1%
3	Affectation du résultat de l'exercice 2013. Fixation et mise en paiement du dividende.	99,8%	0,2%	<0,1%
4	Option pour le paiement du dividende en actions.	99,9%	0,1%	<0,1%
5	Convention relative aux avenants à la convention cadre de garantie de valeur en mise en équivalence entre Crédit Agricole SA et les Caisses régionales	92,2%	7,8%	<0,1%
6	Ratification de la cooptation de Monsieur Gérard OUVRIER-BUFFET nommé en remplacement de Monsieur Bernard LEPOT.	91,5%	8,5%	<0,1%
7	Ratification de la cooptation de Monsieur Pascal CELERIER, nommé en remplacement de Monsieur Patrick CLAVELOU	89,4%	10,6%	<0,1%
8	Nomination de Monsieur Daniel EPRON en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Claude RIGAUD, pour une durée de trois ans.	91,3%	8,7%	<0,1%
9	Nomination de Monsieur Jean-Pierre GAILLARD en qualité d'administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Christian TALGORN, soit pour une durée de deux ans.	91,3%	8,7%	<0,1%
10	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Caroline CATOIRE, pour une durée de trois ans.	99,7%	0,3%	<0,1%
11	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Laurence DORS, pour une durée de trois ans.	99,7%	0,3%	<0,1%
12	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Françoise GRI, pour une durée de trois ans.	99,5%	0,5%	<0,1%
13	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Louis DELORME, pour une durée de trois ans.	91,5%	8,5%	<0,1%
14	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Gérard OUVRIER-BUFFET, pour une durée de trois ans.	91,5%	8,5%	<0,1%
15	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christian STREIFF, pour une durée de trois ans.	99,6%	0,4%	<0,1%

Résultats du vote des résolutions (suite)

16	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur François VEVERKA, pour une durée de trois ans.	99,7%	0,3%	<0,1%
17	Maintien à 1 050 000 euros de l'enveloppe des jetons de présence.	97,1%	2,9%	<0,1%
18	Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Jean-Marie SANDER, Président du Conseil d'administration.	95,3%	4,5%	0,2%
19	Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Jean-Paul CHIFFLET, Directeur Général.	94,3%	5,5%	0,2%
20	Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Messieurs Jean-Yves HOCHER, Bruno de LAAGE, Michel MATHIEU et Xavier MUSCA, Directeurs Généraux Délégués.	94,3%	5,5%	0,2%
21	Avis sur l'enveloppe globale des rémunérations versées durant l'exercice écoulé aux dirigeants responsables et collaborateurs preneurs de risques.	98,4%	1,5%	0,1%
22	Approbation du plafonnement des rémunérations variables des dirigeants responsables et des collaborateurs preneurs de risques.	95,7%	4,3%	<0,1%
23	Autorisation au Conseil d'administration d'acheter les actions ordinaires de la société.	99,8%	0,2%	<0,1%

Résultats du vote des résolutions (suite)

Assemblée Générale Extraordinaire		% Pour	% Contre	% Abstention
24	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émissions d'actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription.	98,4%	1,5%	<0,1%
25	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émissions d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, hors offre au public.	98,1%	1,9%	<0,1%
26	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au public.	98,5%	1,5%	<0,1%
27	Autorisation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émissions d'actions ordinaires, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.	97,2%	2,8%	<0,1%
28	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société, hors offre publique d'échange..	99,5%	0,5%	<0,1%
29	Autorisation au Conseil d'administration en vue de fixer le prix d'émission d'actions ordinaires émises dans le cadre du remboursement d'instruments de capital contingent, dans la limite annuelle de 10 % du capital.	87,8%	12,2%	<0,1%
30	Limitation globale du montant nominal des augmentations de capital, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.	98,5%	1,5%	<0,1%
31	Délégation au Conseil d'administration pour décider l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.	99,8%	0,2%	<0,1%
32	Délégation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres.	99,9%	<0,1%	<0,1%
33	Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires réservée aux salariés du Groupe Crédit Agricole adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.	99,4%	0,6%	<0,1%

Résultats du vote des résolutions (suite)

34	Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires réservée à la Société Crédit Agricole International Employees.	99,4%	0,4%	0,2%
35	Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions ordinaires.	99,8%	0,2%	<0,1%
36	Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités.	99,9%	<0,1%	<0,1%